

## PNACC : un an après, le logement toujours dans l'attente d'actions concrètes



### [Télécharger le visuel](#)

Un an après l'adoption du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), une question est légitime : nos logements sont-ils aujourd'hui mieux protégés contre les vagues de chaleur ? La réponse est non.

Alors qu'une vague de chaleur frappe le pays depuis plusieurs jours, le Groupement Actibaie et l'IGNES renouvellent leur alerte sur le maigre bilan du PNACC dans la mise en œuvre du volet consacré à l'adaptation des bâtiments aux fortes chaleurs.

**Or, sans attendre de nouvelles vagues de chaleur pour réagir, il y a urgence à donner de la visibilité aux acteurs et à engager les actions de ce plan pour que le confort d'été ne soit plus le parent pauvre de notre politique de rénovation.**

À chaque épisode caniculaire, le même constat s'impose : des millions de Français vivent dans des logements qui deviennent inhabitables plusieurs jours d'affilée. Températures intérieures dépassant les 30°C, nuits écourtées, recours massif à des climatiseurs énergivores... Pourtant, les solutions sont connues, accessibles et, pour certaines, peu coûteuses.

**Le PNACC a créé l'espoir** qu'une véritable politique d'adaptation soit initiée à court terme en recensant des pistes pertinentes et attendues :

- intégration du confort d'été dans le parcours MaPrimeRénov' par geste,
- conditionnement des dispositifs de financement de la rénovation énergétique du parc social à la réalisation de travaux d'adaptation,
- étude obligatoire du confort d'été dans le cadre d'une rénovation performante,
- réalisation d'une campagne grand public de sensibilisation au confort d'été,...

### **Un an plus tard, ces annonces peinent à se traduire dans les faits.**

L'intégration effective des « premiers gestes » du confort d'été comme l'installation de protections solaires extérieures (volets, stores) et de brasseurs d'air n'a toujours pas été engagée.

Aucun bilan du nombre de travaux de confort d'été dans le cadre de rénovations globales n'a été partagé. En l'absence de données publiées, tout indique que cette part demeure marginale.

Plus regrettable encore, alors que le Gouvernement s'était engagé à mettre autour de la table l'ensemble des parties prenantes pour travailler à un indicateur « confort d'été » du DPE pertinent et partagé, ces échanges nécessaires n'ont toujours pas été organisés.

Ce décalage est préoccupant.

### **Un enjeu sanitaire et social majeur**

Le réchauffement climatique transforme notre rapport au logement. L'enjeu n'est pas seulement énergétique, il est sanitaire, social et territorial. Les ménages modestes, les personnes âgées, les habitants des logements mal isolés ou situés en zone urbaine dense sont en première ligne.

*« La lutte contre la chaleur ne peut plus se limiter à la production de froid. Que ce soit dans les locaux professionnels ou dans les logements, il faut agir à la source, en équipant le bâti de solutions passives, efficaces et immédiatement mobilisables »*, souligne **Hervé Lamy, Délégué général du Groupement Actibaie**.

Aussi, les deux organisations réitèrent leur appel lancé il y a désormais près de deux ans aux pouvoirs publics de réunir au plus vite les acteurs investis sur le confort d'été pour travailler à un plan concerté d'actions à court et moyen terme. Attendre la prochaine canicule pour annoncer de nouvelles mesures serait une erreur.

**À propos du Groupement Actibaie** : Affilié à la Fédération Française du Bâtiment, le Groupement Actibaie est l'organisation professionnelle qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe 3 000 adhérents, à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs et compte adhérents, soit 28 000 salariés pour 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le syndicat représente ainsi 80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur. Les priorités de développement du Groupement Actibaie se centrent sur : la sécurité, l'accessibilité, la maintenance, les économies d'énergie, la normalisation et la formation.  
[www.groupement-actibaie.org](http://www.groupement-actibaie.org)

**À propos d'IGNES** : IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. L'Alliance est constituée de 54 entreprises implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale 110 milliards d'euros, 420 000 emplois et, en France, 100 000 emplois indirects. Elle compte parmi ses adhérents

Legrand, Schneider Electric, Hager, Delta Dore, Somfy, .... L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.